

la carte blanche

Un collectif de signataires (*)

Les francophones face à un démantèlement des soins de santé

Le Comité interuniversitaire des étudiants en médecine (CIUM) s'inquiète des restrictions imposées (et largement soutenues au nord du pays) par le gouvernement fédéral aux futurs médecins francophones, tandis que 12.000 de leurs aînés partiront à la retraite d'ici à 2026.

Cela fait bientôt 9 mois que le dossier relatif à la planification de l'offre médicale en Belgique bat son plein. Entre la crise de l'Inami en octobre, l'annonce du lissage négatif, la mise à jour du cadastre de l'offre médicale, le flou artistique qui caractérise la situation des dentistes, et l'instauration d'une sélection semi-précoce en Communauté française pendant que la Flandre n'a toujours pas pris de mesures évitant les surnuméraires, plusieurs mois se sont écoulés, laissant transparaître les tendances de ce gouvernement en matière de politiques de santé. Rappelons que depuis 1997, des quotas de numéros Inami sont fixés au fédéral pour chaque année et les Communautés (en charge de l'enseignement supérieur) doivent tenter de filtrer pour respecter lesdits quotas. La Flandre bénéficie de 60 % des quotas fédéraux et la Communauté française de 40 %. Rappelons également que depuis 1997, les quotas n'ont jamais tenu compte de l'activité réelle des médecins, de l'âge, et de bien d'autres paramètres impactant sur la force de travail médicale.

Alors qu'on attendait de la part de notre ministre de la Santé, médecin de formation, une remise en question scientifique de

ce simulacre de planification, le doute commence à prendre place dans l'esprit de nombreux jeunes. En effet, sans attendre l'arrivée du cadastre, le gouvernement, par l'intermédiaire de la ministre de la Santé, a fixé les règles pour les francophones : tous les numéros Inami excédentaires délivrés aux jeunes médecins au cours des 6 prochaines années seront ponctionnés des quotas disponibles pour les prochaines décennies. Nul ne le niera, cette décision fédérale est soutenue massivement en Communauté flamande avec comme argument de base que ces derniers ont eu le « mérite » de sélectionner leurs étudiants sur base des quotas fédéraux et ce, même si lesdits quotas faisaient fi des besoins de la population.

1.500 départs à la retraite chaque année

Une récente étude scientifique a analysé les résultats du cadastre de l'activité des médecins en regard des quotas fédéraux, de leur clé de répartition entre le nord et le sud du pays, et des entrées (diplômes) / sorties (retraites) qui surviendront au cours des prochaines années.

Leur constat est plus qu'alarmant : environ 1.500 médecins partiront chaque année à la retraite entre 2018 et 2026, soit 12.000 médecins en l'espace de 8 ans. En parallèle, de 2004 à 2020, en l'espace de 16 ans, les quotas fédéraux cumulés n'ont autorisé/autorisent que 10.500 diplômés néerlandophones et 7.000 diplômés francophones d'entrer en fonction soit, d'après l'étude, près de 150 % et moins de 80 % des cohortes de diplô-

més d'il y a 40 ans. Pire, avec le lissage négatif défendu et imposé par la ministre, le remplacement des cohortes francophones correspondantes n'atteindrait que 43 %. Pendant que les francophones verront leur densité

médicale se réduire drastiquement, les Flamands verront la leur augmenter. Autrement dit, la pénurie de praticiens va s'accroître dans les Régions où on remplace le moins.

La situation catastrophique décrite dans cette étude demeure cependant biaisée car ne tient nul compte de la féminisation, de l'évolution des pratiques, de l'important afflux de médecins étrangers, et des études qui démontrent que pour remplacer la charge de travail de deux médecins temps plein partant à la retraite, nous avons besoin de trois médecins temps plein avec les réglementations du temps de travail des jeunes médecins. Elle ne tient pas compte non plus de la volonté flamande, très difficilement réalisable en Communauté française, de transférer certaines compétences médicales aux paramédicaux pour réduire la charge de travail des premiers et effectuer des économies majeures. On peut donc s'attendre à un avenir encore plus sombre pour les francophones en matière d'accès à des soins de santé de qualité au cours des prochaines décennies.

Alors que nos politiques actuelles nous martèlent à coup de productivité, de réformes économiques et d'austérité, l'humain et le bon sens semblent totalement mis de côté dans ce dossier communautaire épineux où les

décisions fédérales qui sont prises, le sont en réponse aux besoins d'une partie de la population belge. Il est temps d'agir dans le sens de la population belge, de lui assurer un accès à des soins de santé de qualité, et de préserver un système de santé réputé comme efficient partout dans le monde. Plus que jamais, la révision voire la suppression du numerus clausus fédéral semble évidente.

Le numerus clausus fédéral au cœur du débat

Plus que jamais, après avoir dû gérer une situation catastrophique en octobre dans les facultés de médecine pour garantir un Inami à tous les étudiants devant répondre à l'ultimatum des

doyens et suite à la pression fédérale, il est temps d'ouvrir le débat sur le fond du problème : le numerus clausus fédéral. Plus que jamais, nous, étudiants en médecine et dentisterie, futurs soignants, jeunes médecins, jeunes citoyens francophones engagés, nous invitons les politiques fédérales, la commission de planification, notre ministre de la Santé, un certain syndicat de médecins conservateur et corporatiste, et le seul parti francophone engagé au gouvernement et donc censé défendre les intérêts francophones, de laisser place à la raison, au bon sens, aux évidences scientifiques, et de développer des politiques tenant compte des différences culturelles et cadastrales pour répondre aux besoins de la population. ■

(*) **Emeline Lezier**, présidente du CIUM, coordinatrice de la carte blanche ;

Jérôme Bastin, président des Etudiants démocrates humanistes ; **Jonathan Dawance**, président du Mouvement des jeunes socialistes ; **Jérôme De Mot**, président des Jeunes FDF ; **Corentin Eubelen**, président de l'Unecof (Union des étudiants de la Communauté fran-

çaise) ; **Elyas Kharrat**, vice-président du CIUM dentisterie ; **Jérôme Lechien**, président du Conseil de la Jeunesse ; **Mathieu Morelle**, président des Jeunes CDH ; **Sarah Noville**, présidente des Etudiants socialistes (Liège).